



Palais du Luxembourg 15, rue de Vaugirard 75 291 Paris Cedex 06

Jérémy BACCHI

A Marseille, le mercredi 14 février 2024

Sénateur des Bouches-du-Rhône

Groupe CRCE

Ref : 2024 - 0208

Dossier suivi par Raphaël MICHEL

Tel : 0677872731

r.michel@clb.senat.fr

Monsieur Jean Yves BESSOL

Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale des Bouches-du-Rhône
28, boulevard Charles NEDELEC
13231 Marseille Cedex 1

Monsieur le Directeur,

J'ai été informé qu'une fermeture de classe était programmée sur la commune de Saint-Étienne du Grès, à la rentrée 2024.

Porte des Alpilles, ce village est au carrefour des routes allant de Saint-Rémy-de-Provence à Tarascon et Arles d'une part, d'Arles à Avignon d'autre part. Du fait de sa situation et de son attractivité, il s'agit donc d'une commune promise à un développement démographique important.

Un développement que la municipalité a décidé d'accompagner à travers un programme urbain de 168 nouveaux logements qui, selon les calculs de vos propres services, se traduira par au moins 30 nouveaux élèves dans le village.

C'est ce même dynamisme de la commune qui avait conduit l'Éducation Nationale à renoncer à un précédent projet de fermeture de classe pour la rentrée 2023.

Alors que les premiers effets de cet apport démographique vont se manifester dans les prochains mois il est absolument incompréhensible pour les élus, les parents et leurs enfants que ressurgisse ce projet de fermeture.

Fermeture qui se traduirait inévitablement par une diminution du temps accordé à chaque enfant, des effectifs de classes beaucoup trop importants et donc des conditions d'apprentissage fortement dégradées.

Il est désolant de constater que les élèves et leurs familles soient considérés comme des variables d'ajustement et soient pénalisés par des décisions purement comptables et gestionnaires de l'Éducation Nationale.

Et cela en parfaite contradiction avec les annonces et le discours de politique générale de notre nouveau Premier Ministre.



Palais du Luxembourg 15, rue de Vaugirard 75 291 Paris Cedex 06

Un discours qui rappelle pourtant l'exigence de proposer partout sur le territoire national une éducation publique de qualité qui donne les mêmes chances de réussite à tous les élèves, qu'ils soient résidents de communes rurales ou des beaux quartiers parisiens.

Persuadé que vous saurez argumenter en interne de l'iniquité de cette décision et sur la nécessité de l'annuler, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jérémie BACCHI

Sénateur des Bouches-du-Rhône